

2025\_41A

Département du JURA

Arrondissement de LONS LE SAUNIER

Canton de Saint Laurent en Grandvaux

COMMUNE de NOZEROY

Envoyé en préfecture le 25/07/2025

Reçu en préfecture le 25/07/2025

Publié le 25/07/2025

ID : 039-213903917-20250723-2025\_41A-AR



République Française

**ARRETE MODIFIANT LA CIRCULATION**  
**TRANSJU'CYCLO - 8 SEPTEMBRE 2024**

**Le maire de la commune de NOZEROY**

**Vu** les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;

**Vu** le Code de la route ;

**Considérant** que La Transju Cyclo aura lieu le 7 septembre 2025 et qu'il y a lieu de régler la circulation et le stationnement dans un but de sécurité publique aux alentours et sur son parcours ;

**Vu** l'intérêt général ;

**ARRÊTÉ**

**Article 1**

La priorité de passage sera donnée aux cyclistes le dimanche 7 septembre 2025 de 10h45 à 16h00 :

- D116 rue de Sainte-Fontaine / D119 rue du Faubourg direction centre village,
- D119/D17 direction Gillois.

Ces interdictions ne concernent pas les véhicules de l'organisation ni les véhicules de secours.

**Article 2**

Des signaleurs seront postés aux carrefours et aux endroits stratégiques pour assurer la sécurité de la course.

Un véhicule d'ouverture ainsi que des motards encadreront les épreuves.

**Article 3**

M. le commandant de gendarmerie est chargé de l'exécution du présent arrêté.

NOZEROY, le 23.07.2025

Le Maire,

CHAUVIN Dominique



